



ANNE-LAURE MENTEC
LDA - CHEF DE SERVICE SANTÉ ANIMALE

« Arrivée au LDA53 en pleine saison de monte équine, une période intense avec près de mille dossiers d'analyses de monte traités en quelques mois. J'ai pu apprécier la réactivité et l'engagement des équipes pour répondre aux besoins des éleveurs et des vétérinaires.

Le partenariat entre le GDS et le LDA est essentiel pour garantir une surveillance sanitaire efficace et une réactivité adaptée aux enjeux du terrain. Le développement des analyses, notamment en PCR, illustre notre capacité à nous adapter aux attentes de la filière tout en maintenant un haut niveau d'expertise.

La filière équine fait aujourd'hui face à de nouveaux défis sanitaires, avec l'émergence de maladies vectorielles telles que le West Nile. Être capables de détecter rapidement ces agents pathogènes et de réagir efficacement en cas d'alerte est essentiel pour protéger nos élevages et préserver la santé des chevaux.

La collaboration entre le GDS et le LDA permet de conjuguer expertise scientifique, connaissance du terrain et accompagnement de proximité, au bénéfice de la santé et du bien-être des chevaux en Mayenne. »

Forfait : 23.00 €
(par propriétaire)
Part sociale : 2.00 €
(uniquement la première année)
Animal - 2 ans : 5.25 €
Animal + 2 ans : 7.35 €
(prix par animal)



Technopole Changé
Rue Albert Einstein
BP 86113
53061 LAVAL cedex 9
02 43 53 53 54
gds53@reseaugds.com

www.m-elevage.fr



ENSEMBLE POUR PRÉVENIR LE RISQUE SANITAIRE



Saison 2026

Devenez adhérent mutualiste

Les professionnels du GDS et votre cabinet vétérinaire vous proposent une solution simple, de proximité et qui respecte les principales contraintes réglementaires

UNE EAU DE QUALITÉ MAÎTRISÉE



Réalisez un contrôle annuel.
Prélèvement, analyse complète 11 critères (COFRAC), commentaires des résultats et conseils.

Prise en charge à 40 %. Analyses complémentaires possibles.

PLAN DE LUTTE ANTI-PARASITAIRE



Réalisez des analyses coprologiques afin de mieux orienter vos traitements.

Prise en charge à 30 %
(une analyse par animal adhérent).

CONTROLEZ VOS REPRODUCTEURS



Artérite virale :

Séronutralisation : 25.98 €*

Métrite contagieuse :

Culture : 41.82 €*
PCR : 38.82 €*

*Coût analyse LDA 53. Prise en charge à 60 %.
(une analyse par animal adhérent)

RECHERCHEZ LES CAUSES D'AVORTEMENT



Pour vérifier la mise en cause d'agents pathogènes (virus, bactéries, parasites, ...) à l'aide d'analyses ciblées.

Prise en charge à 80 %.

DIAGNOSTIQUEZ LES PATHOLOGIES



(Anémie infectieuse, BVD, Leptospirose, Lyme, Piroplasmose, Rhodococcose,...)

Pour identifier rapidement les agents pathogènes.

Prise en charge à 80 % (LDA).
Prise en charge à 40 % (autres laboratoires).

Collecte et recyclage des déchets



de soins par le vétérinaire.

31.00 € HT

PRISE EN CHARGE
uniquement sur les frais d'analyses réalisées au LDA 53.
(Pour les autres laboratoires hors catalogues LDA53 prise en charge à 40%)

NIVEAU DE PRÉVENTION DANS L'ÉLEVAGE : Biosécurité

Protection du poulain

- Maintien d'une bonne immunité
- Dépistage précoce de la maladie
- Isoler les poulains malades des sains
- Séparer les poulains selon leur classe d'âge

Protection de la jument

- Bon état général vaccination, vermifugation...
- Mise à la reproduction le plus tôt possible dans l'année pour pouliner en hiver.
- Séparer les juments proches du poulinage.

Se former

Audit ou journée d'information : Biosécurité, pâturage, parasitisme.



AUTOPSIEZ EN CAS DE MORT SUBITE



Pratiquez une autopsie en laboratoire est le moyen le plus sûr, pour déterminer la cause de la mort.

	Coût autopsie LDA 53 (HT)	Reste à charge éleveur
Avorton ou mort né	52.78 €	10.55 €
Animal < 3 mois	104.55 €	20.91 €
Animal > 3 mois	209.09 €	41.82 €

FAITES FACE AU COÛT DE L'ÉQUARRISSAGE

Créer un compte sur l'IFCE, déclarer la mort de mon équidé en ligne pour bénéficier des tarifs ANGEE «<https://www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/fin-de-vie/mort>», régler les frais d'équarrissage, puis faire la demande d'enlèvement www.atemax.fr ou 0826 300 600.

	1ère année	2ème année	3ème année
Forfait TTC base 2025	Reste à charge éleveur 40 %	Reste à charge éleveur 20 %	Reste à charge éleveur 0 %
Équidé 0 - 1 an	26.00 €	10.40 €	5.20 €
Équidé 1 - 2 ans	70.00 €	28.00 €	14.00 €
Selle + 2 ans	170.00 €	68.00 €	34.00 €
Trait + 2 ans	223.00 €	89.20 €	44.60 €
Poney, âne	85.00 €	34.00 €	17.00 €

Prise en charge à 100% (dès la 3ème année) sur la base du tarif des ATM ANGEE (équin).